

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES COMPTES
ADMINISTRATIFS 2021**

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au Compte Administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Conformément à l'article L 2121-12 de même code, cette note devra être mise en ligne sur le site de la collectivité.

Le Cadre Général

La présente note répond à cette obligation pour la commune de Creissan.

Le Compte administratif retrace l'ensemble des mandats (dépenses) et titres (recettes) de la collectivité. Il prend également en compte ses engagements. Il s'agit du bilan de l'année (n) et doit être voté avant le 30 juin de l'année n+1.

Il se structure en 2 sections : le Fonctionnement pour la gestion des affaires courantes et l'Investissement qui regroupe notamment les travaux importants, bâtiments, acquisitions foncières, équipements...

BUDGET GENERAL – Résultats 2021

	INVESTISSEMENT Avec RAR	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses	358 336,79 €	1 184 159,87 €	1 542 496,66 €
Recettes	295 581,68 €	1 884 526,22€	2 810 107,90 €
Excédent /Déficit	- 62 755,11 €	+ 700 366,35 €	+ 637 611,24 €

BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT – Résultats 2021

	INVESTISSEMENT Avec RAR	EXPLOITATION
Dépenses	531 191,68 €	299 234,42 €
Recettes	469 337,11 €	656 706,79 €
Excédent /Déficit	- 61 854,57 €	+357 472,37 €

LA FISCALITE

Les taux et les produits des impôts locaux pour 2021 :

Concernant les ménages : -Taxe foncière bâti 48,84 % - produit : 441 807,00 €
-Taxe foncière non bâti 77,33 % - produit : 32 092,00 €

PRINCIPAUX RATIOS

Informations	Valeurs CA 2021
Dépenses réelles de fonctionnement / population	788,78
Produit des impositions directes / population	373,83
Recettes réelles de fonctionnement / population	973,97
Dépenses d'équipement brut / population	116,32
Encours de dette / population	737,53
DGF / population	84,89
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	55,85 %
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	87,48 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	11,94 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	75,72 %

Encours de la dette au 31/12/2021 (capital restant dû) : 1 004 518,23 €

Effectifs au 31/12/2021 :

Statut	Agents	ETP
Adjointes administratifs	5	4,34
Adjointes d'animation	2	1,07
Adjointes techniques	11	8,75
ATSEM	1	1
Rédacteurs territoriaux	1	0,91
Brigadiers	1	1
Total/nombre agents dans l'établissement	22 agents	17,35

(ETP Equivalent Temps Plein)

Répartis de la manière suivante :

Statut	Agents	ETP
Non-titulaires	8	4,83
Stagiaires	0	0
Titulaires	13	12,25
Total nombre agents dans l'établissement	21	17,08



Le Maire,

L. BRUNET

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- CREISSAN (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21340089800010

POSTE COMPTABLE : SGC DU BITERROIS

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE CREISSAN (3)

ANNEE 2021

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).
(2) À renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexé.



Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	34
D2 - Arrêté et signatures	35

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées rattachent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CREISSAN MAIRIE DE CREISSAN	CA 2021
------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1362
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
		0	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les classes des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique), il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement)

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 184 159,87	G	1 440 276,14
	Section d'investissement	B	358 336,79	H	247 589,23
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	444 250,08 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	39 963,45 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 542 496,66	= G+H+I+J	2 172 077,90
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	8 030,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	8 030,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 184 159,87	= G+I+K	1 884 526,22
	Section d'investissement	= B+D+F	358 336,79	= H+J+L	295 581,68
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 542 496,66	= G+H+I+J+K+L	2 180 107,90

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	8 030,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	8 030,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (8)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

CREISSAN - MAIRIE DE CREISSAN - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	405 212,00	274 000,53	0,00	0,00	131 211,47
012	Charges de personnel, frais assimilés	637 910,00	800 051,09	0,00	0,00	37 858,91
014	Atténuations de produits	38 000,00	37 551,00	0,00	0,00	449,00
65	Autres charges de gestion courante	132 055,00	119 714,35	0,00	0,00	12 340,65
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 213 177,00	1 031 316,97	0,00	0,00	181 860,03
66	Charges financières	36 000,00	35 301,16	0,00	0,00	698,84
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	566,40	0,00	0,00	933,60
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	7 138,00	7 137,09			0,91
022	Dépenses imprévues	10 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 267 815,00	1 074 321,62	0,00	0,00	193 493,38
023	Virement à la section d'investissement (2)	482 309,99				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	111 071,25	109 836,25			1 233,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		593 381,24	109 836,25			463 542,99
TOTAL		1 861 196,24	1 184 159,87	0,00	0,00	677 036,37
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	29 100,00	20 876,24	0,00	0,00	8 223,76
70	Produits services, domaine et ventes div	80 365,00	87 306,09	0,00	0,00	-8 941,09
73	Impôts et taxes	659 800,00	665 181,36	0,00	0,00	-5 381,36
74	Dotations et participations	285 400,00	299 967,16	0,00	0,00	-14 567,16
75	Autres produits de gestion courante	35 000,00	36 025,88	0,00	0,00	-1 025,88
Total des recettes de gestion courante		1 089 665,00	1 109 356,73	0,00	0,00	-19 691,73
76	Produits financiers	5,00	5,39	0,00	0,00	-0,39
77	Produits exceptionnels	212 000,00	217 190,11	0,00	0,00	-5 190,11
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 301 670,00	1 326 552,23	0,00	0,00	-24 882,23
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	115 276,16	113 723,91			1 552,25
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		115 276,16	113 723,91			1 552,25
TOTAL		1 416 946,16	1 440 276,14	0,00	0,00	-23 329,98
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 444 250,08				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 580,00	3 571,20	0,00	8,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	678 718,53	154 857,90	0,00	523 860,63
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	682 298,53	158 429,10	0,00	523 869,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	87 500,00	86 183,78	0,00	1 316,22
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	28 470,00			
	Total des dépenses financières	115 970,00	86 183,78	0,00	28 786,22
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	798 268,53	244 612,88	0,00	553 655,65
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	115 276,16	113 723,91		1 552,25
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	115 276,16	113 723,91		1 552,25
	TOTAL	913 544,69	358 336,79	0,00	555 207,90
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	175 650,00	16 225,99	8 030,00	151 394,01
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	20 500,00	20 500,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	196 150,00	36 725,99	8 030,00	151 394,01
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	84 000,00	100 983,99	0,00	-16 983,99
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	50,00	40,00	0,00	10,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
	Total des recettes financières	84 050,00	101 023,99	0,00	-16 973,99
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	280 200,00	137 749,98	8 030,00	134 420,02
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	482 309,99			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	111 071,25	109 838,25		1 233,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	593 381,24	109 838,25		483 542,99
	TOTAL	873 581,24	247 588,23	8 030,00	617 963,01

CREISSAN - MAIRIE DE CREISSAN - CA - 2021

Chap.	Libellé	Crédits ouverts <small>(BP+DM+RAR N-1)</small>	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 39 963,45			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	274 000,53		274 000,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	600 051,09		600 051,09
014	Atténuations de produits	37 551,00		37 551,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	119 714,35		119 714,35
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	35 301,16	0,00	35 301,16
67	Charges exceptionnelles	566,40	0,00	566,40
68	Dot. aux amortissements et provisions	7 137,09	109 838,25	116 975,34
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 074 321,62	109 838,25	1 184 159,87
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	64 043,16	64 043,16
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	86 183,78	0,00	86 183,78
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	3 571,20	0,00	3 571,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	154 857,90	49 680,75	204 538,65
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° Immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		244 612,88	113 723,91	358 336,79
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A6).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 876,24		20 876,24
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	87 306,09		87 306,09
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		49 680,75	49 680,75
73	Impôts et taxes	665 181,36		665 181,36
74	Dotations et participations	299 967,16		299 967,16
75	Autres produits de gestion courante	36 025,88	0,00	36 025,88
76	Produits financiers	5,39	0,00	5,39
77	Produits exceptionnels	217 190,11	64 043,16	281 233,27
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 326 552,23	113 723,91	1 440 276,14
	Pour information			444 250,08
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	100 983,99	0,00	100 983,99
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	16 225,99	0,00	16 225,99
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	20 540,00	0,00	20 540,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		109 838,25	109 838,25
29	Prov. pour dépréciat* immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	137 749,98	109 838,25	247 588,23
	Pour information			39 963,45
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A8).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	405 212,00	274 000,53	0,00	0,00	131 211,47
60611	Eau et assainissement	8 000,00	9 752,01	0,00	0,00	-1 752,01
60612	Energie - Electricité	35 000,00	29 389,40	0,00	0,00	5 610,60
60622	Carburants	1 700,00	1 667,40	0,00	0,00	32,60
60623	Alimentation	21 000,00	23 166,16	0,00	0,00	-2 166,16
60624	Produits de traitement	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
60628	Autres fournitures non stockées	20 000,00	21 652,96	0,00	0,00	-1 652,96
60631	Fournitures d'entretien	12 000,00	6 791,78	0,00	0,00	5 208,22
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	437,84	0,00	0,00	1 562,16
60633	Fournitures de voirie	500,00	310,00	0,00	0,00	190,00
60636	Vêtements de travail	1 900,00	1 625,88	0,00	0,00	274,12
6064	Fournitures administratives	4 500,00	3 344,63	0,00	0,00	1 155,37
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	2 000,00	1 206,82	0,00	0,00	793,18
6067	Fournitures scolaires	8 000,00	6 421,59	0,00	0,00	1 578,41
6068	Autres matières et fournitures	1 100,00	608,61	0,00	0,00	490,39
611	Contrats de prestations de services	30 000,00	14 477,06	0,00	0,00	15 522,94
6132	Locations immobilières	3 300,00	3 049,89	0,00	0,00	250,11
6135	Locations mobilières	31 000,00	18 835,60	0,00	0,00	12 164,40
61521	Entretien terrains	33 000,00	35 423,27	0,00	0,00	-2 423,27
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	16 000,00	12 775,03	0,00	0,00	3 224,97
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	8 500,00	5 990,98	0,00	0,00	2 509,02
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	6 322,67	0,00	0,00	13 677,33
615232	Entretien, réparations réseaux	-1 300,00	1 708,40	0,00	0,00	-3 008,40
61524	Entretien bois et forêts	64 000,00	3 938,00	0,00	0,00	60 062,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	1 222,28	0,00	0,00	277,72
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 862,00	1 618,34	0,00	0,00	9 243,66
6156	Maintenance	2 000,00	5 456,09	0,00	0,00	-3 456,09
6161	Multirisques	8 900,00	8 934,23	0,00	0,00	-34,23
6182	Documentation générale et technique	700,00	762,09	0,00	0,00	-62,09
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	2 000,00	0,00	0,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	1 800,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
6225	Indemnités aux comptables et régisseurs	500,00	133,40	0,00	0,00	366,60
6226	Honoraires	9 000,00	6 437,17	0,00	0,00	2 562,83
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	900,00	738,90	0,00	0,00	161,10
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	8 771,57	0,00	0,00	1 228,43
6237	Publications	1 000,00	228,00	0,00	0,00	772,00
6238	Divers	500,00	289,69	0,00	0,00	210,31
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	921,54	0,00	0,00	78,46
6281	Frais d'affranchissement	2 000,00	557,20	0,00	0,00	1 442,80
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	8 290,29	0,00	0,00	3 709,71
627	Services bancaires et assimilés	700,00	199,43	0,00	0,00	500,57
6281	Concours divers (cotisations)	450,00	401,00	0,00	0,00	49,00
6284	Redevances pour services rendus	4 000,00	5 729,49	0,00	0,00	-1 729,49
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	11 000,00	10 879,14	0,00	0,00	120,86
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	36,00	0,00	0,00	-36,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	637 910,00	600 051,09	0,00	0,00	37 858,91
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 200,00	5 572,23	0,00	0,00	627,77
6411	Personnel titulaire	260 000,00	247 742,71	0,00	0,00	12 257,29
6413	Personnel non titulaire	150 000,00	136 980,57	0,00	0,00	13 019,43
6417	Rémunérations des apprentis	7 600,00	8 907,10	0,00	0,00	-1 307,10
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	83 000,00	73 113,32	0,00	0,00	9 886,68
6453	Cotisations aux caisses de retraites	80 000,00	78 380,28	0,00	0,00	1 609,72
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	4 296,22	0,00	0,00	703,78
6455	Cotisations pour assurance du personnel	18 000,00	20 369,03	0,00	0,00	-2 369,03
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	130,00	130,97	0,00	0,00	-0,97
6474	Versement aux autres œuvres sociales	6 500,00	3 988,24	0,00	0,00	2 511,76
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	3 026,86	0,00	0,00	-26,86
6478	Autres charges sociales diverses	1 880,00	1 863,24	0,00	0,00	16,76
6488	Autres charges	14 100,00	15 690,32	0,00	0,00	-1 590,32
014	Atténuations de produits	38 000,00	37 551,00	0,00	0,00	449,00
739211	Attributions de compensation	38 000,00	37 551,00	0,00	0,00	449,00
65	Autres charges de gestion courante	132 055,00	119 714,35	0,00	0,00	12 340,65

CREISSAN - MAIRIE DE CREISSAN - CA - 2021

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (DP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6531	Indemnités	52 000,00	49 451,88	0,00	0,00	2 548,12
6532	Frais de mission	150,00	42,32	0,00	0,00	107,68
6533	Cotisations de retraite	2 500,00	2 480,75	0,00	0,00	39,25
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 000,00	5 679,70	0,00	0,00	1 320,30
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	13 592,38	0,00	0,00	1 407,62
6542	Créances éteintes	1 200,00	327,95	0,00	0,00	872,05
6553	Service d'incendie	26 100,00	26 081,13	0,00	0,00	18,87
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	3 100,00	2 895,20	0,00	0,00	204,80
65548	Autres contributions	4 000,00	3 119,84	0,00	0,00	880,16
657362	Subv. fonct. CCAS	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	681,00	0,00	0,00	-681,00
6574	Subv. fonct. Associat., personnes privées	17 000,00	11 380,00	0,00	0,00	5 620,00
65888	Autres	5,00	2,20	0,00	0,00	2,80
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,90	0,00	0,00	0,00	0,90
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+856)		1 213 177,00	1 031 316,97	0,00	0,00	181 860,03
66	Charges financières (b)	36 000,00	35 301,16	0,00	0,00	698,84
66111	Intérêts réglés à l'échéance	36 000,00	35 289,91	0,00	0,00	710,09
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	11,25	0,00	0,00	-11,25
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500,00	566,40	0,00	0,00	933,60
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	566,40	0,00	0,00	933,60
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	7 138,00	7 137,09	0,00	0,00	0,91
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	7 138,00	7 137,09	0,00	0,00	0,91
022	Dépenses Imprévues (e)	10 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 267 815,00	1 074 321,62	0,00	0,00	193 493,38
023	Virement à la section d'investissement	482 309,99	0,00			482 309,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	111 071,25	109 838,25			1 233,00
6811	Dot. amort. et prov. immos incorporelles	109 838,25	109 838,25			0,00
6871	Dot. amort. exceptionnels immos	1 233,00	0,00			1 233,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		593 381,24	109 838,25			483 542,99
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		593 381,24	109 838,25			483 542,99
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 861 196,24	1 184 159,87	0,00	0,00	677 036,37
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 678.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	29 100,00	20 876,24	0,00	0,00	8 223,76
6419	Remboursements rémunérations personnel	29 100,00	20 876,24	0,00	0,00	8 223,76
70	Produits services, domaine et ventes div	80 365,00	87 306,09	0,00	0,00	-6 941,09
7011	Ventes d'eau	800,00	289,40	0,00	0,00	510,60
70311	Concessions cimetières (produit net)	300,00	1 128,00	0,00	0,00	-828,00
70323	Redev. occupat* domaine public communal	750,00	1 295,33	0,00	0,00	-545,33
7035	Locations de droits de chasse et pêche	15,00	15,24	0,00	0,00	-0,24
70388	Autres redevances et recettes diverses	13 000,00	14 890,03	0,00	0,00	-1 890,03
7067	Redev. services périscolaires et enseign	32 000,00	36 288,07	0,00	0,00	-4 288,07
70688	Autres prestations de services	500,00	330,10	0,00	0,00	169,90
70841	Mise à dispo personnel B.A. régies	33 000,00	33 069,92	0,00	0,00	-69,92
73	Impôts et taxes	659 800,00	665 181,36	0,00	0,00	-5 381,36
73111	Impôts directs locaux	515 000,00	509 159,00	0,00	0,00	5 841,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	19 000,00	18 221,00	0,00	0,00	779,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et Intercom	35 000,00	37 507,00	0,00	0,00	-2 507,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	1 500,00	2 059,00	0,00	0,00	-559,00
7336	Droits de place	300,00	270,00	0,00	0,00	30,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	10 000,00	10 392,00	0,00	0,00	-392,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	24 000,00	21 320,80	0,00	0,00	2 679,20
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	55 000,00	66 252,56	0,00	0,00	-11 252,56
74	Dotations et participations	285 400,00	299 967,16	0,00	0,00	-14 567,16
7411	Dotations forfaitaires	115 000,00	115 624,00	0,00	0,00	-624,00
74121	Dotation de solidarité rurale	65 000,00	66 448,00	0,00	0,00	-1 448,00
74127	Dotation nationale de péréquation	66 000,00	62 071,00	0,00	0,00	3 929,00
744	FCTVA	8 000,00	3 346,69	0,00	0,00	4 653,31
74718	Autres participations Etat	0,00	966,52	0,00	0,00	-966,52
74758	Participat* Autres groupements	9 500,00	9 699,47	0,00	0,00	-199,47
7476	Participat* Autres organismes	3 400,00	25 013,87	0,00	0,00	-21 613,87
74834	Etat - Compens. exonérat* taxes foncière	4 500,00	5 011,00	0,00	0,00	-511,00
7488	Autres attributions et participations	14 000,00	11 786,61	0,00	0,00	2 213,39
75	Autres produits de gestion courante	35 000,00	36 026,88	0,00	0,00	-1 026,88
752	Revenus des immeubles	26 000,00	26 186,92	0,00	0,00	-186,92
7588	Autres produits div. de gestion courante	9 000,00	9 839,96	0,00	0,00	-839,96
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		1 089 665,00	1 109 356,73	0,00	0,00	-19 691,73
(a) = 70+73+74+75+013						
76	Produits financiers (b)	5,00	5,39	0,00	0,00	-0,39
761	Produits de participations	5,00	5,39	0,00	0,00	-0,39
77	Produits exceptionnels (c)	212 000,00	217 190,11	0,00	0,00	-5 190,11
7718	Autres produits except. opérat* gestion	0,00	5,92	0,00	0,00	-5,92
7788	Produits exceptionnels divers	212 000,00	217 184,19	0,00	0,00	-5 184,19
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 301 670,00	1 326 552,23	0,00	0,00	-24 882,23
=a+b+c+d						
042	Opérat* ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	115 276,16	113 723,91			1 552,25
722	Immobilisations corporelles	50 000,00	49 680,75			319,25
777	Quota-part subv invest transf cote résul	65 276,16	64 043,16			1 233,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		115 276,16	113 723,91			1 552,25
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		1 416 946,16	1 440 276,14	0,00	0,00	-23 329,98
(=Total des opérations réelles et d'ordre)						
Pour information		444 250,08				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

CREISSAN - MAIRIE DE CREISSAN - CA - 2021

- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (4) Dont 778.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	3 580,00	3 571,20	0,00	8,80
2031	Frais d'études	1 530,00	1 548,00	0,00	-18,00
2051	Concessions, droits similaires	2 050,00	2 023,20	0,00	26,80
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	678 718,53	154 857,90	0,00	523 860,63
2111	Terrains nus	2 800,00	0,00	0,00	2 800,00
21311	Hôtel de ville	4 850,00	0,00	0,00	4 850,00
21316	Equipements du cimetière	53 000,00	0,00	0,00	53 000,00
21318	Autres bâtiments publics	227 019,02	111 949,87	0,00	115 069,15
2135	Installations générales, agencements	22 205,00	7 211,99	0,00	14 993,01
2136	Autres constructions	2 300,00	0,00	0,00	2 300,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	39 600,00	0,00	0,00	39 600,00
2152	Installations de voirie	206 350,00	3 655,10	0,00	202 694,90
21534	Réseaux d'électrification	8 000,00	1,00	0,00	7 999,00
21538	Autres réseaux	43 608,00	6 022,52	0,00	37 585,48
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	594,00	0,00	-594,00
2181	Installat° générales, agencements	1 300,00	1 495,00	0,00	-195,00
2182	Matériel de transport	20 500,00	0,00	0,00	20 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	14 140,00	12 666,45	0,00	1 473,55
2184	Mobilier	7 600,00	4 567,39	0,00	3 032,61
2188	Autres immobilisations corporelles	26 446,51	6 694,58	0,00	18 751,93
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		682 298,53	158 429,10	0,00	523 869,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	87 500,00	86 183,78	0,00	1 316,22
1641	Emprunts en euros	87 000,00	86 143,78	0,00	856,22
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	40,00	0,00	460,00
19	Compte de liaison : affectat° (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	28 470,00			
Total des dépenses financières		115 970,00	86 183,78	0,00	29 786,22
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		798 268,53	244 612,88	0,00	553 655,65
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	115 276,16	113 723,91		1 552,25
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	65 276,16	64 043,16		1 233,00
13911	Etat et établissements nationaux	19 856,73	19 856,73		0,00
13912	Sub. transf. cpte résult. Régions	6 973,28	6 973,28		0,00
13913	Sub. transf. cpte résult. Départements	23 820,34	23 820,34		0,00
13916	Sub. transf. cpte résult. Autres EPL	1 233,00	0,00		1 233,00
13918	Autres subventions d'équipement	179,81	179,81		0,00
13931	Sub. transf. cpte résult. D.E.T.R.	838,00	838,00		0,00
13932	Sub. transf. cpte résult. Amendes police	250,00	250,00		0,00
13933	Sub. transf. cpte résult. P.A.E.	1 500,00	1 500,00		0,00
13936	Sub. transf. cpte résult. P.V.R.	10 625,00	10 625,00		0,00
	Charges transférées (6)	50 000,00	49 680,75		319,25
21318	Autres bâtiments publics	20 000,00	19 882,98		117,02
2135	Installations générales, agencements	30 000,00	29 797,77		202,23
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		115 276,16	113 723,91		1 552,25
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		913 544,69	358 336,79	0,00	555 207,90
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

CREISSAN - MAIRIE DE CREISSAN - CA - 2021

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

CREISSAN - MAIRIE DE CREISSAN - CA - 2021

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	175 650,00	16 225,99	8 030,00	151 394,01
1313	Subv. transf. Départements	0,00	4 710,40	0,00	-4 710,40
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	25 500,00	0,00	8 030,00	17 320,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	4 615,59	0,00	-4 615,59
1323	Subv. non transf. Départements	145 000,00	0,00	0,00	145 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	5 300,00	6 900,00	0,00	-1 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	20 500,00	20 500,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	20 500,00	20 500,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		196 150,00	36 725,99	8 030,00	151 394,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	84 000,00	100 983,99	0,00	-16 983,99
10222	FCTVA	24 000,00	26 795,12	0,00	-4 795,12
10223	TLE	60 000,00	64 031,60	0,00	-4 031,60
10226	Taxe d'aménagement	0,00	8 157,27	0,00	-8 157,27
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	50,00	40,00	0,00	10,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		84 050,00	101 023,99	0,00	-16 973,99
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		280 200,00	137 749,98	8 030,00	134 420,02
021	Virement de la sect° de fonctionnement	482 309,99			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	111 071,25	109 838,25		1 233,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	1 233,00	0,00		1 233,00
2802	Frais liés à la réalisation des documents	1 205,00	1 205,00		0,00
28031	Frais d'études	2 681,00	2 681,00		0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	6 158,00	6 158,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	1 978,13	1 978,13		0,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 632,00	1 632,00		0,00
281318	Autres bâtiments publics	30 450,00	30 450,00		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	26 410,57	26 410,57		0,00
28138	Autres constructions	9 731,00	9 731,00		0,00
28152	Installations de voirie	741,13	741,13		0,00
281534	Réseaux d'électrification	445,00	445,00		0,00
281538	Autres réseaux	14 950,00	14 950,00		0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	192,00	192,00		0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	512,00	512,00		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	809,11	809,11		0,00
28182	Matériel de transport	231,00	231,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 277,19	1 277,19		0,00
28184	Mobilier	2 719,89	2 719,89		0,00
28186	Autres immo. corporelles	7 715,23	7 715,23		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		593 381,24	109 838,25		483 542,99
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		593 381,24	109 838,25		483 542,99
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		873 581,24	247 586,23	8 030,00	617 963,01
Pour information		39 963,45			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

CREISSAN - MAIRIE DE CREISSAN - CA - 2021

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV -- ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 31/12/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
6191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		9,00	0,00	0,00	0,00	9,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant le ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6616.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursements anticipés (8)	Cet- gorie d'em- prunt (9)
						Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)			0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)			1 261 500,00									
1641 Emprunts en euros (total)			1 261 500,00									
111166E		02/09/2020	218 000,00	F			1,310	1,310	T	X	N	A-1
411273E		15/07/2021	20 500,00	F			0,230	0,230	T	X	N	A-1
435250		05/11/2014	60 000,00	F			3,130	3,130	A	P	N	A-1
8421143		18/07/2013	200 000,00	F			3,890	3,890	A	P	N	A-1
A170690E		27/12/2016	180 000,00	F			1,320	1,320	T	X	N	A-1
A1709145000		09/02/2009	0,00	F			4,860	4,860	A	P	N	A-1
ARC21075		19/09/2004	214 000,00	F			3,012	3,012	A	P	N	A-1
MIN214756EUR0220191001		01/05/2003	121 000,00	F			4,960	4,960	A	P	N	A-1
MON242922EUR025873001		01/02/2007	200 000,00	F			4,240	4,240	S	S	N	A-1
MON516021EUR		29/08/2017	48 000,00	F			1,740	1,740	T	X	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)			0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)			0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)			0,00									
167 Emprunts et autres assortis de conditions particulières (Total)			0,00									
1671 Avances consenties du Trésor (total)			0,00									

CREISSAN - MAIRIE DE CREISSAN - CA - 2021

Natures (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominale (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Indice (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie de prêt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1881 Autres emprunts (total)					0,00										
1882 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1887 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					1 261 500,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominale : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la désignation des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant au 31/12/N (12)	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
							Index (13)	(14)		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 006 874,47							86 143,76	36 289,91	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 005 874,47							86 143,76	36 289,91	0,00	0,00
111168E	N	0,00	A-1	207 495,59	28,00	F			1,310		6 031,94	2 767,96	0,00	0,00
411273E	N	0,00	A-1	19 480,59	4,00	F			0,230		1 019,41	11,79	0,00	0,00
4952590	N	0,00	A-1	43 048,54	13,00	F			3,130		2 681,17	1 430,40	0,00	0,00
8421143	N	0,00	A-1	107 574,36	7,00	F			3,880		13 153,82	4 686,32	0,00	0,00
A170800E	N	0,00	A-1	125 377,59	10,00	F			1,320		10 687,29	1 630,82	0,00	0,00
A1708045000	N	0,00	A-1	331 375,07	13,00	F			4,860		16 000,43	16 979,65	0,00	0,00
ARC21075	N	0,00	A-1	15 263,38	3,00	F			0,000		14 230,62	1 049,39	0,00	0,00
MIN214756EUR0220191001	N	0,00	A-1	53 971,69	7,00	F			4,960		5 647,50	2 671,02	0,00	0,00
MCM242922EUR0253873001	N	0,00	A-1	86 643,75	5,00	F			4,240		11 731,71	3 200,07	0,00	0,00
MCM516021EUR	N	0,00	A-1	35 643,90	10,00	F			1,740		2 968,87	652,79	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de Briège sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
166 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consenties du Trésor (total)		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

CREISSAN - MAIRIE DE CREISSAN - CA - 2021

N°	Désignation	Emprunts et dettes au 31/12/N										Annuité de l'exercice	ICMIE de l'exercice
		Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
							Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
1661	Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1662	Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1667	Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total général		0,00		1 808 374,47				0,00	0,00	0,00	0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la désignation des emprunts suivent la typologie de la circulaire DCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 684.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 766.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiaires	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couvertures éventuelles (8)	Niveau du taux au 31/12/N (8)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (à cas échéant) (11)	% par type de taux selon le solde espéré restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 caps (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 688.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés en 788.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (pensé unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	10 100,00 1 005 874,47	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 5 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	
(F) Autres types de structures	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes avouées			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, désigner une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux réel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'une option (esp. floor, capnet, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, S : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Références de l'emprunt couvert				Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)
	Taux fixe		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Produits c768	Avant opération de couverture	
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c768	Produits c768			
Taux fixe (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen de taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCE1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice <small>(RP + BS + DM + RAR N-1)</small>	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		180 746,16	I 150 186,94
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		87 000,00	86 143,78
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	87 000,00	86 143,78
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		93 746,16	64 043,16
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cote résultat	65 276,16	64 043,16
020	Dépenses imprévues	28 470,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	150 186,94	0,00	0,00	150 186,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + PAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		676 148,24	210 822,24
Ressources propres externes de l'année (a)		84 000,00	100 983,99
10222	FCTVA	24 000,00	28 796,12
10223	TLE	60 000,00	64 031,60
10226	Taxe d'aménagement	0,00	8 157,27
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		592 148,24	109 838,25
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 205,00	1 205,00
28031	Frais d'études	2 681,00	2 681,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	6 158,00	6 158,00
28051	Concessions et droits similaires	1 978,13	1 978,13
28128	Autres aménagements de terrains	1 632,00	1 632,00
281318	Autres bâtiments publics	30 450,00	30 450,00
28135	Installations générales, agencements, ..	26 410,57	26 410,57
28138	Autres constructions	9 731,00	9 731,00
28152	Installations de voirie	741,13	741,13
281534	Réseaux d'électrification	445,00	445,00
281538	Autres réseaux	14 950,00	14 950,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	192,00	192,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	512,00	512,00
28158	Autres installat ^o , matériel et outillage	809,11	809,11
28182	Matériel de transport	231,00	231,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 277,19	1 277,19
28184	Mobilier	2 719,89	2 719,89
28188	Autres immo. corporelles	7 715,23	7 715,23
29...	Prov. pour dépréciat ^o immobilisations		
39...	Prov. dépréciat ^o des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	482 309,99	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	210 822,24	8 030,00	39 863,45	0,00	258 815,69

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	150 186.94
Ressources propres disponibles	IV	258 815.69
Soie	V = IV - II (3)	108 628.75

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	-100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	904 600,00	3,05	27,39	0,00	247 769,94	3,05
TFPNB	41 500,00	4,46	77,33	0,00	32 091,95	4,46
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	946 100,00	0,00			279 861,89	0,00

IV - ANNEXE	IV
ARRETE - SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 13
 VOTES:
 Pour : 13
 Contre :
 Abstentions :

Date de convocation: 17/03/2022

Présenté par le Maire (1)
 A Creissan, le 22/03/2022
 Le Maire (1)



Le Maire,

 Laurent BRUNET

Délibéré par CONSEIL MUNICIPAL (2), réuni (e) en session ordinaire
 A Creissan, le 22/03/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Le Maire (1)
 Compte tenu de la transmission en préfecture, le....., et de la publication le.....
 A....., le.....

BRUNET Laurent

CHABANON Géraldine

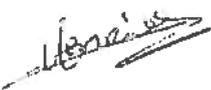
GIL Sébastien




HENRION Martine

HERAIL Bernard

LAUR Marie-Paule

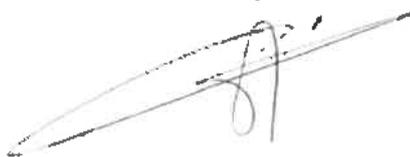




LECOMTE Corinne

LEGIER Joséphine

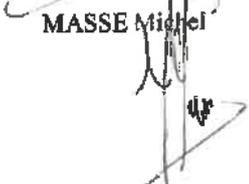
MAILLE Valérie


MASSE Michel

MONTAGNE Stéphane

RICHERT Evelyne

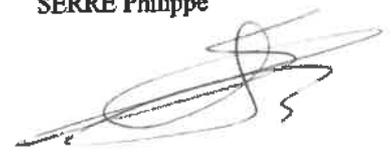




ROUANET Thomas

SECQ Fanny

SERRE Philippe

(1) Indiquer "le président du conseil d'administration" ou l'exécutif de la collectivité de rattachement: maire, président du conseil général...
 (2) L'assemblée délibérante étant Le Conseil Municipal

